



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

Avis public est par la présente donnée par la soussignée, Sylvie Burelle, secrétaire-trésorière et Directrice générale de la Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire **MARDI 22 JUIN À 20H00.**

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil porteront uniquement sur les points suivants :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance extraordinaire du conseil
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Vote par correspondance – électeurs non domiciliés
4. Vote par correspondance – électeurs de 70 ans et plus
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Donné à Saint-Marc-sur-Richelieu, le 14^{ième} jour du mois de juin 2021.

Sylvie Burelle, g.m.a.
Secrétaire-trésorière et directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Sylvie Burelle, résidante à Saint-Marc-sur-Richelieu, certifie sous mon serment d'office avoir public ci-dessus ;

En affichant, une copie aux deux endroits désignés par le conseil, entre 16h00 et 17h00, ce 14^{ième} jour du mois de juin 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14^{ième} jour du mois de juin de l'an deux mille vingt et un.



Sylvie Burelle
Secrétaire-trésorière et directrice générale